

La Porte du Hainaut est une Communauté d'agglomération réunissant 47 communes et 160 000 habitants. Située au cœur de la Région Hauts-de-France, elle est au centre d'un carrefour autoroutier permettant de relier Bruxelles, Dunkerque, Calais ou encore Paris et Douai.

Territoire dynamique, elle comporte trente parcs d'activités économiques et une zone franche urbaine, des entreprises dans des domaines de pointe (aéronautique, ferroviaire, pharmaceutique, automobile, logistique...). Trois hôtels d'entreprises sont aussi installés sur son territoire, à Denain, Escaudain, Escautpont et Saint-Amand-les-Eaux.

Le siège de La Porte du Hainaut est implanté sur le site d'Arenberg Creative Mine, un lieu dédié à l'Image et aux médias numériques. L'Université Polytechnique des Hauts-de-France y a installé son laboratoire de recherche de Design Audiovisuel, DeVisu, et, à moyen terme, c'est toute sa filière audiovisuelle qui prendra ses quartiers sur cet ancien site minier. Un lieu est aussi proposé aux start-ups travaillant dans ce domaine, afin de créer des synergies entre étudiants, chercheurs et entrepreneurs.

Mais La Porte du Hainaut, c'est aussi un territoire de tourisme, avec l'unique station thermale installée au nord de Paris, Saint-Amand-les-Eaux, et une diversité de paysages, entre forêt, campagnes et voies d'eau. Sans oublier un patrimoine gastronomique et de nombreuses festivités locales.

www.agglo-porteduhainaut.fr

La Porte du Hainaut recrute un(e)

RESPONSABLE DU SERVICE AUTORISATION DROIT DES SOLS (ADS)

FICHE DE POSTE

Date limite de candidature : 15/09/2021

Date prévue du recrutement : Poste à pourvoir dans les meilleurs délais

Type de recrutement : Fonctionnaire ou contractuel Salaire indicatif : Selon niveau et/ou expérience

Nombre d'offre(s):

Grades/Cadres d'emplois A ou B

Formation supérieure Bac+3/5 dans les domaines de l'habitat, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture ou du développement local et/ou justifier

d'une expérience significative dans le domaine.

Selon l'article 3-3-2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 (emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ai pu être recruté, quelle que soit la catégorie), ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels pour une durée de trois ans maximum renouvelables dans la limite d'une durée totale de 6 ans.



MISSION(S):

Au sein du Pôle Développement Territorial et Durable et de sa direction Valorisation et Harmonisation du Territoire Rural et Urbain, vous pilotez et managez le service de l'Application du Droit des Sols (ADS) de La Porte du Hainaut composée de 4 instructeurs et 1 assistante, sous l'autorité de la Directrice du service Aménagement du territoire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

• Supervision de l'instruction des autorisations d'urbanisme

- Supervision de l'ensemble de l'instruction pour le compte de 43 communes,
- Garant de la cohérence et de la sécurité juridique des actes d'urbanisme issus du service,
- Appui technique aux instructeurs et appui à l'instruction sur l'ensemble des projets communautaires et communaux,
- Appui et conseil juridique auprès des communes sur la prise de décision et les dossiers refusés ou problématiques en lien avec la direction,
- Appui aux communes pour la gestion du contentieux conformément aux conventions établies avec les communes.

Organisation et gestion du service

- Encadrement de l'équipe ADS : management du personnel et animation des réunions d'équipe,
- Relais des informations auprès des agents du service et participation à l'échange d'informations au sein du service aménagement et de la collectivité,
- Organisation du fonctionnement du service : procédures, méthodologies et outils, organisation des flux et des priorités,
- Adaptation du service aux évolutions législatives, réglementaires et techniques,
- Gestion budgétaire du service, suivi des statistiques et de l'activité,
- Suivi des conventions et des marchés liés à l'instruction,
- Organisation et suivi de la veille juridique du service dans le domaine de l'urbanisme.

Conseil et accompagnement des communes et des services de la collectivité

- Conseil, appui juridique et technique sur les aspects ADS pour les projets communautaires, en transversalité avec les autres directions de la collectivité (développement économique, habitat...)et en lien avec la directrice du service,
- Assistance technique et juridique aux communes sur les aspects ADS des projets communaux,
- Participation à l'élaboration ou la modification des documents d'urbanisme et de planification notamment sur les aspects règlementaires en lien avec le Chargé de mission PLUi,
- Animation d'un réseau ADS à destination des 47 communes membres.

COMPÉTENCES REQUISES

• Savoir-faire:

- Expérience confirmée en matière d'instruction des autorisations d'occupation des sols.
- Maitrise du droit de l'urbanisme, droit public, PLU, règles et procédures,
- Maitrise des outils bureautiques et informatiques (logiciel OXALIS, et SIG)
- Aptitude à l'encadrement et l'animation d'équipe
- Sens de l'organisation et grande rigueur



• Savoir-être :

- Aisance relationnelle (contacts avec des tiers)
- Qualités rédactionnelles
- Esprit d'initiative et sens de l'autonomie
- Capacité à travailler en équipe et en transversalité
- Ecoute et Diplomatie et discrétion professionnelle.

RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AU POSTE

Cf: Document Unique

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les candidatures (Lettre de motivation + CV) sont à adresser avant le 15/09/2021 > par voie postale à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut Site minier de Wallers-Arenberg Rue Michel-Rondet BP 59 59135 WALLERS-ARENBERG

> ou par voie numérique à : drh@agglo-porteduhainaut.fr